

*Proposition de loi sur l'encadrement des stages*

**Jean-Léonce DUPONT**

**Sénateur du Calvados**

**Françoise FERAT**

**Sénatrice de la Marne**

**« Instaurer de nouvelles contraintes à l'égard des entreprises se retournera contre les stagiaires »**

Jeudi 15 Mai 2014

**Jean-Léonce Dupont, Sénateur du Calvados et Françoise Férat, Sénatrice de la Marne regrettent l'adoption de la proposition de loi concernant le statut des stagiaires votée cette nuit au Sénat.**

*« Ce texte passe à côté de l'objectif affiché ; limiter les pratiques abusives sans accroître les contraintes pesant sur les entreprises, a déploré le Sénateur en soulignant le manque d'adaptabilité du texte aux PME, « tissu économique du pays ». « A l'heure où l'on cherche à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes, on diminue de manière paradoxale l'offre de stage » a-t-il signalé.*

*« Il aurait fallu davantage de souplesse, a expliqué la Sénatrice, nous ne remettons pas en cause la nécessité d'un cadre minimal mais il ne faut pas aller trop loin dans la complexité administrative. Cette réforme, qui multiplie les normes, manque de cohérence face au discours de simplification tenu par le gouvernement »*

La proposition de loi vise, par exemple, la suppression de toute dérogation à la durée maximale de six mois de stage. *« Il est obligatoire pour quelques secteurs de demander plus de six mois de stage, a renchéri Françoise Férat, Sénatrice de la Marne, c'est pourquoi nous demandons que les formations agricoles ne soient pas soumises à cette mesure »*

*« A force d'étouffer les entreprises avec un arsenal de normes, on va finir par tuer les stages » ont conclu les deux sénateurs. « Le mieux est une fois de plus l'ennemi du bien »*

*Retrouvez l'actualité du Sénateur Dupont sur : [www.jeanleonedupont.fr](http://www.jeanleonedupont.fr)  
Et sur Twitter : @jldupont14*

*Retrouvez l'actualité de la Sénatrice Férat sur : [www.senateur-ferat.org](http://www.senateur-ferat.org)*